



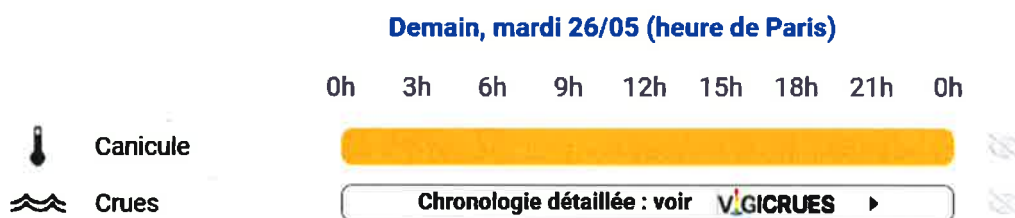
PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU **ORANGE** POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- **METEO-France**



Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

Qualification de la situation :

Mardi 26 mai en journée et la nuit suivante :

La vigilance canicule est de niveau orange en raison de températures élevées qui s'installent durablement dans l'ouest. Leur hausse se poursuit ce mardi 26 mai 2026 générant un épisode caniculaire précoce et remarquable.

Températures maximales pour le jour : comprises entre 33 et 36 degrés. Ces températures se situent au-dessus des valeurs de saison normalement observées.

Températures minimales pour la nuit suivante : comprises entre 16 et 19 degrés. Ces températures se situent également au-dessus des valeurs de saison.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)

- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ; S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- La Météo : www.meteofrance.com

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Le Préfet du Finistère et les services de l'agence régionale de santé (ARS) rappellent, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- évitez de sortir et les activités avec effort aux heures les plus chaudes

Quimper, le 25 mai 2026

Le préfet,

Pour le préfet,
la sous-préfète de Morlaix



Signé numériquement par FRANCOISE
PLOUVIEZ DIAZ 1430141
ND : C=FR, O=MINISTERE INTERIEUR,
OID.2.5.4.97=NTFR-110014016, OU=0002
110014016, OID.0.9.2342.19200300.100.1.1=
1430141, G=FRANCOISE, SN=PLOUVIEZ DIAZ,
CN=FRANCOISE PLOUVIEZ DIAZ 1430141
Raison : Je suis l'auteur du document
Emplacement :
Date : 2026.05.25 16:47:25+02'00'
Foxit PDF Reader Version: 2025.2.0

Françoise PLOUVIEZ-DIAZ